il faut un certain temps pour que la plus grande partie de l'amidon soit transformée en glycose et que ce dernier corps soit absorbé. La glycose ne pénètre dans l'économie que lentement, c'est-à-dire dans les meilleures conditions d'utilisation, et, comme presque tous les diabétiques peuvent utiliser une certaine quantité de glycose, il se peut que 89 grammes d'amidon n'amènent qu'une augmentation presque insignifiante de la glycosurie.

Au contraire, si le diabétique ingère 100 grammes de saccharose dissous dans une proportion suffisante d'eau, en une heure et demie environ 50 grammes de lévulose et 50 grammes de glycose, c'est-à-dire deux doses massives de sucre, auront penétré dans l'économie. Admettons que la lévulose soit intégralement transformée en matériaux de réserve, ou consommée, il n'en est pas moins certain qu'elle nuira à l'utilisation de la glycose, et qu'une fraction des 50 grammes de glycose devra être éliminée par le rein. D'ailleurs, tous les diabétiques n'utilisent pas complètement la lévulose. Dans ce cas, une fraction importante des 100 grammes de sucre qui auront été rapidement absorbés pourra passer dans l'urine. Il y aura, au moins d'une manière transitoire, une forte augmentation de la glycosurie.

Voilà pourquoi, en général, la saccharose est plus mal tolérée par les diabétiques qu'une quantité correspondante d'amidon; mais, après ce que j'ei dit plus haut, on conçoit que, chez un diabétique utilisant parfaitement la lévulose, 50 grammes de saccharose (qui donnent seulement ?5 grammes de sucre peu utilisable) soient mieux tolérés que 50 grammes d'amidon. Il n'est donc pas irrationnel de laisser certains diabétiques ingérer de petites quantités de saccharose. Le miel, qui renferme presque exclusivement de la lévulose, convient encore moins.

La vie est plus intense qu'autrefois. Les générations actuelles dépensent une activité que nos aïeux ne soupçonnaient pas. Nous ne pouvons plus être casaniers comme on l'était il y a cent ans. Nous voyons plus de gens, nous recevons plus de lettres, nous sommes à toute heure sollicités par la sonnerie du téléphone et nous recourons à chaque instant au télégraphe. Cette activité électrique donnerait à nos ancêtres la danse de Saint-Guy.